



La reconstruction de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) après la Seconde Guerre mondiale (1944-1950). Jalons pour une histoire des relations internationales sportives

Grégory Quin

DANS **STAPS** 2014/4 n° 106 , PAGES 21 À 35

ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 0247-106X

ISBN 9782804194031

DOI 10.3917/sta.106.0021

Date de mise en ligne : 24/04/2015

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-staps-2014-4-page-21?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

La reconstruction de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) après la Seconde Guerre mondiale (1944-1950). Jalons pour une histoire des relations internationales sportives

Rebuilding the Fédération Internationale de Football Association (FIFA) after the Second World War (1944-1950) *Milestones of a History of International Sports*

GRÉGORY QUIN

GRÉGORY QUIN
Docteur en Sciences du Sport
et de l'Éducation physique (Université
de Lausanne) et en Sciences de l'Éducation
(Université Paris Descartes)
Visiting Research Fellow
International Centre for Sports History
and Culture (ICSHC)
De Monfort University – Leicester
LE1 9BH
United Kingdom
Tél. : + 41 79 348 24 81
E-mail : gregory.quin@unil.ch

RÉSUMÉ : Dans l'entre-deux-guerres, le football devient un élément fondamental des relations internationales. *De facto*, dans ces années, qu'ils soient autoritaires, totalitaires ou démocratiques, tous les gouvernements européens font du football et des résultats de leur équipe nationale un baromètre de leur puissance et de leur prestige géopolitique. Si la Seconde Guerre mondiale vient bouleverser les équilibres continentaux, de très nombreux dirigeants vont demeurer à leur poste, notamment au sein de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), et participent entre 1944 et 1950 à la réorganisation du football européen et mondial. Basée sur un récolement élargi des archives de la FIFA, et notamment de la correspondance qu'ont entretenue le président et le secrétaire général, respectivement Jules Rimet et Ivo Schricker, notre étude veut mettre en lumière les processus de la reconstruction de l'institution faïtière du football mondial aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale.

MOTS CLÉS : Football, institution, correspondance, Allemagne, France.

ABSTRACT: During the interwar period, soccer became increasingly important to international relations. During those years, all European governments, whether authoritarian, totalitarian, or democratic, made soccer – and above all, the success of their national teams – a barometer of national reputation and prestige. If the Second World War shook the geopolitical balance, within the Fédération Internationale de Football Association (FIFA), many team presidents, secretaries, and coaches continued in their positions between 1944 and 1950 and contributed to reorganizing European and world soccer. The purpose of our study is to highlight FIFA's reconstruction process after the Second World War by examining FIFA's archives and the correspondence between its president, Jules Rimet, and secretary, Ivo Schricker.

KEYWORDS: Soccer, Institution, Correspondence, Germany, France.

ZUSAMMENFASSUNG: Der Wiederaufbau des Internationalen Fußballverbandes (FIFA) nach dem Zweiten Weltkrieg (1944-1950). Richtlinien für eine Geschichte internationaler Sportbeziehungen

In der Zeit zwischen den Kriegen entwickelt sich der Fußball zu einem wichtigen Instrument internationaler Beziehungen. In der Tat, während dieser Zeit machen alle europäischen Regierungen, egal ob autoritär, totalitär oder demokratisch, den Fußball und die Ergebnisse ihrer Mannschaft zu einem Barometer ihrer Macht und ihres geopolitischen Prestiges. Wenn auch der Zweite Weltkrieg das Gleichgewicht auf dem Kontinent grundlegend verändert hat, so behalten doch zahlreiche Funktionäre ihre Posten innerhalb der FIFA und beteiligen sich zwischen 1944 und 1950 an der Reorganisation des europäischen und weltweiten Fußballs. Unsere Studie will auf der Grundlage einer erweiterten Bestandsaufnahme des Archivs der FIFA, wobei besonders die Korrespondenz zwischen dem Präsidenten Jules Rimet und dem Generalsekretär Ivo Schriker im Vordergrund steht, den Prozess des Wiederaufbaus der Dachorganisation des Weltfußballs in der Nachkriegszeit beleuchten.

SCHLAGWÖRTER: Fußball, Institution, Korrespondenz, Deutschland, Frankreich.

RESUMEN : La reconstrucción de la Federación Internacional de Fútbol Asociado (FIFA) después de la segunda guerra mundial (1944-1950). Fundamentos de una historia de relaciones internacionales deportivas

Entre las dos guerras mundiales, el fútbol se transforma en un elemento fundamental en las relaciones internacionales. De facto, en esos años cualquier sean las autoridades, dictatoriales o democráticas, todos los gobiernos europeos utilizan el equipo nacional fútbol y sus resultados como un barómetro de su potencia y prestigio geopolítico. Si la Segunda Guerra Mundial interrumpe los equilibrios continentales, muchos de sus dirigentes permanecerán en sus puestos, sobre todo dentro de la Federación Internacional de Fútbol (FIFA), participando entre los años 1944 y 1950 en la reorganización del fútbol europeo y mundial. Basado en una recolección de archivos de la FIFA, y especialmente de la correspondencia que mantenían el Presidente y el Secretario General Jules Rimet e Ivo Schriker, nuestro estudio quiero poner a la luz los procesos de la reconstrucción de la institución del fútbol mundial después de la segunda guerra mundial.

PALABRAS CLAVES : Fútbol, institución, correspondencias, Alemania, Francia.

RIASSUNTO: La ricostruzione della *Fédération Internationale de Football Association* (FIFA) dopo la Seconda guerra mondiale (1944-1950). Fondamenti per una storia delle relazioni sportive internazionali

Tra le due guerre, il football diventa un elemento fondamentale delle relazioni internazionali. *De facto*, in questi anni, che siano autoritari, totalitari o democratici, tutti i governi europei fanno del football e dei risultati della loro squadra nazionale un barometro della loro potenza e prestigio geopolitico. Se la Seconda guerra mondiale sconvolge gli equilibri continentali, moltissimi dirigenti rimangono al loro posto, in particolare in seno alla *Fédération Internationale de Football Association* (FIFA), e partecipano tra il 1944 e il 1950 alla riorganizzazione del football europeo e mondiale. Basato sulla verifica allargata degli archivi della FIFA, e in particolare della corrispondenza che hanno intrattenuto il Presidente e il Segretario generale, rispettivamente Jules Rimet e Ivo Schriker, il nostro studio vuole mettere in luce i processi della ricostruzione dell'istituzione del football mondiale all'indomani della Seconda guerra mondiale.

PAROLE CHIAVE: Corrispondenza, football, Francia, Germania, istituzione.

INTRODUCTION

Fondée en 1904, la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) compte parmi les premières institutions sportives internationales à voir le jour¹. Parallèlement à la diffusion et à la popularisation du football, durant la première moitié du XX^e siècle, l'institution va imposer son leadership sur la gouvernance du football en Europe et dans le monde, par l'organisation d'une compétition internationale (la Coupe du monde), par une politique de promotion de la pratique et par la constitution d'un réseau d'acteurs et de dirigeants (Dietschy, 2010 ; Quin, 2013), dont la composition s'élargit au fur et à mesure de l'arrivée de nouvelles fédérations membres en son sein (Eisenberg, 2006).

De fait, durant l'entre-deux-guerres, à la manière du Comité International Olympique (CIO), la FIFA va être la cible de tentatives d'instrumentalisation politique, sur fond d'exacerbation des totalitarismes (fasciste, nazi ou communiste) et de reconnaissance du sport comme nouvel enjeu majeur des relations internationales (Keys, 2006). Même si dans le cas du football, et peut-être en raison d'une charge idéologique plus faible que dans le mouvement olympique (Carpentier, 2005), il semble que la Fédération internationale conserve davantage d'autonomie, construisant une voie propre dans l'histoire des organisations internationales, à mi-chemin entre une organisation non gouvernementale et un groupe d'intérêts (Smouts, 1995 ; Frank, 2012).

Préservée en raison de la localisation de son siège dans un pays neutre, le prestige, l'influence et l'assise financière de la FIFA sont mis à mal par la réduction du nombre de rencontres internationales. D'une part, les finances de la

FIFA sont déficitaires pendant la guerre, en raison de la diminution des recettes prélevées sur les rencontres internationales (Homburg, 2008) et elle doit partiellement sa sauvegarde à l'argent prélevé sur les compétitions demeurées plus régulières comme en Amérique du Sud et en Allemagne. D'autre part, dans le chaos géopolitique et institutionnel global des années 1943-1944², le réseau d'acteurs présent autour de la FIFA dans l'entre-deux-guerres est moins actif et voit faiblir son leadership sur le football international. De ce fait, le danger est grand de voir des forces centrifuges menacer l'institution en raison d'initiatives menées pour constituer des groupements sportifs européens (à l'initiative et sous la domination de l'Allemagne en 1942, via une *Europäischer Sportverband*) et, vers la fin de la guerre, en raison de l'apparition de ressentiments vis-à-vis de cette même Allemagne et surtout compte tenu de l'émergence d'un monde bipolaire, où l'Europe, qui a vu naître le football et qui continue de le diriger, perd progressivement sa place éminente sur l'échiquier géopolitique.

Dans ce cadre, nous nous proposons d'analyser les dynamiques de la réorganisation de la FIFA entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et 1950, lorsque l'institution entame une restructuration majeure qui aboutira à la reconnaissance de confédérations continentales lors de son Congrès extraordinaire de 1953 (Vonnard, 2012). Ces années sont l'occasion d'appréhender les logiques de fonctionnement du football international et d'apporter un éclairage inédit sur les réseaux d'acteurs qui façonnent la « politique » de la FIFA (Wahl, 1996 ; Tomlinson, 2000).

Nos analyses s'appuient sur les archives de l'institution internationale et tout particulièrement sur la correspondance de Jules Rimet,

1 En préambule à cet article, nous souhaitons remercier Madame Monique Schneider pour sa relecture et ses critiques des différentes versions et Monsieur Philippe Vonnard pour ses conseils et ses éclairages précieux concernant l'histoire du football européen. En outre, soulignons que les recherches sous-jacentes à la rédaction de cet article ont été réalisées avec le soutien d'une bourse de recherche de l'Union des Associations Européennes de Football (UEFA).

2 En 1943 et 1944, les rencontres internationales sont très rares en Europe, en raison de l'extension des théâtres d'opérations militaires. Quelques matches sont encore disputés en 1943, notamment à l'initiative de la Suède (5 rencontres enregistrées), de la Suisse (2) ou de la Hongrie (5), mais aucune en 1944.

principalement composée de lettres échangées avec Ivo Schricker, entre 1945 et 1950, et de celle du vice-président Rodolphe Seeldrayers – éphémère successeur de Rimet entre 1954 et 1955³ –, mais aussi avec les documents officiels (procès-verbaux de congrès, statuts, bulletins officiels, etc.) de l'institution et des documents émanant des fonds de différentes fédérations nationales européennes.

L'APRÈS-GUERRE : ENTRE RÈGLEMENTS ET RESENTIMENTS

1944 est une année noire pour l'histoire du sport européen, tout particulièrement pour l'histoire du football international. Si certains championnats nationaux se poursuivent, les offensives militaires alliées à l'Est, à l'Ouest et au Sud achèvent de limiter les possibilités de déplacement sur le continent. Pourtant, à l'ombre des canons, les relations internationales semblent frémir des premières opportunités d'un « retour à la paix », avec dans le même temps l'expression de nouvelles oppositions, notamment autour de la gestion du « cas allemand » (Wahlig, 2010), qui va constituer l'un des principaux enjeux de la reconstruction pour les dirigeants, à la fois dans le football (Dichter, 2013) mais plus largement dans les chancelleries à travers le monde. Cependant, à la différence des années 1918-1920, la FIFA va rapidement se restructurer et reprendre les rênes du football international.

Le retour du jeu

S'ils se sont rencontrés quelques fois pendant la guerre, le triumvirat installé depuis l'orée des années 1930 à la tête de la FIFA, à savoir Jules Rimet (président), Ivo Schricker (secrétaire) et Rodolphe Seeldrayers (vice-président), participe activement à la relance des activités de la Fédération dès l'hiver et le printemps 1945 (Quin & Vonnard, 2014 ; Wahlig, 2008 ; Wahl, 2010). Ainsi, dans un courrier adressé à Schricker le 15 mai 1945, Seeldrayers souligne qu'il va falloir « songer à réunir bientôt le Comité [le Comité exécutif] car il y a pas mal de questions importantes à examiner et avant tout la position de l'Allemagne » (FIFA, CRS⁴). Cette nécessité est manifestement partagée par Schricker, lequel ajoute dans sa réponse qu'en « ce qui concerne [les] observations [de Seeldrayers] au sujet de la représentation du football allemand, [il] partage entièrement [son] opinion ». Ces déclarations font d'ailleurs écho à un courrier reçu de la part du président de la Fédération américaine, Randolph Manning⁵, lequel déclarait « que [son] pays fera tout pour que les nations ennemies – et leurs marionnettes et bouffons – ne soient pas représentées » (FIFA, USA, Manning à Schricker, le 6 mars 1945), ajoutant, durant l'été 1945 et par la voix du secrétaire de l'*United States Football Association* (USFA) Joseph Barriskill, qu'il souhaitait que « les Îles Britanniques et la Russie [...] soient représenté[e]s dans le monde du football » (FIFA, USA, Barriskill à Schricker, le 24 août 1945).

3 Jules Rimet (1873-1956), président de la FIFA entre le début des années 1920 et 1954, est l'un des dirigeants sportifs les plus influents de la première moitié du XX^e siècle, à la fois en France et à l'international. Footballeur plutôt moyen, il est surtout marqué par les valeurs chrétiennes de son éducation qui fondent son universalisme sportif. Durant l'entre-deux-guerres, il s'implique beaucoup pour la reconnaissance du professionnalisme et participe à la mise en place de la Coupe du monde. Rodolphe Seeldrayers (1876-1955), sportif émérite (athlétisme, football, aviron, criquet, etc.), est l'un des fondateurs de l'Union Belge des Sociétés de Football Association en 1895. Il représente son pays dès 1914 au sein de la FIFA, dont il devient vice-président en 1927. Il est également secrétaire technique des Jeux Olympiques d'Anvers en 1920 et sera membre du Comité Olympique Belge après 1946. Né à Strasbourg en 1877 (du temps du Reichsland), Ivo Schricker est d'abord un très bon joueur de football à Strasbourg, puis à Berlin pendant ses études, jouant notamment au cours des premières rencontres internationales impliquant des équipes régionales allemandes et des équipes anglaises. Il devient vice-président de la FIFA la même année que Seeldrayers (en 1927), et surtout il en devient le premier secrétaire général permanent en 1931, occupant la position jusqu'en 1951 (date de son départ à la retraite).

4 La citation des sources n'intègre pas la date du courrier lorsque celle-ci est mentionnée explicitement dans notre texte, de la même manière que pour les identités de l'expéditeur et du destinataire.

5 Randolph Manning (1873-1953), médecin allemand, fut à la fois président de l'AS Strasbourg, promoteur du football dans le Sud-Ouest de l'Allemagne et membre fondateur du *Deutsche Fussball Bund* (DFB) en 1900, sous le nom de « Rudolf Manning », avant son émigration aux États-Unis (1905) (Wangerin, 2006, p. 33).

Dans le même temps, le secrétaire ajoute qu'il a pu s'entretenir à ce sujet « lors de [son] dernier séjour à Lausanne avec le Dr Messerli [...], [qui] a souligné qu'aucune participation de [l'Allemagne] au sport ne sera possible à l'avenir sans le consentement général et préalable des Autres » (FIFA, CRS, 23 juin 1945). À l'approche de la première séance à venir du Comité exécutif de la FIFA, Seeldrayers réitère ses propos en avançant « qu'il n'y a pas lieu [de] convoquer Bauwens. Il semble que pendant la guerre l'attitude personnelle de Bauwens vis-à-vis de la FIFA et même des Alliés ait été correcte, mais il ne me paraît pas possible qu'il siège au Comité aussi longtemps que la situation de l'Allemagne au sein de la FIFA n'aura pas été réglée par un congrès » (FIFA, CRS, 8 août 1945).

Il reprécise sa position quelques jours plus tard, en ajoutant que Bauwens « [...] ne mérite pas de reproches, mais l'Allemagne est au ban des Nations et ne peut être admise à siéger dans aucun comité d'organisme international » (FIFA, CRS, 13 août 1945). S'il ne mérite pas de reproches, Bauwens semble toutefois avoir suivi une trajectoire pour le moins détournée entre 1933 et 1945. Membre du comité exécutif de la FIFA dès 1932, Peco Bauwens participe aux entreprises allemandes planifiées en vue de bousculer la mainmise française sur les institutions internationales sportives après 1936 (Havemann, 2005, pp. 250-255), et par son influence sur la délivrance des visas il essaie de contrôler l'organisation des séances du comité d'urgence de la FIFA à Zurich dans les années 1940-1944, notamment « pour isoler l'Angleterre en plaçant l'actuelle FIFA sous l'influence de l'Axe » (Wahl, 2006, p. 280). En 1945, il nie avoir exprimé quelques sympathies nazies, « instrumentalisant » l'appartenance de son épouse à la religion juive (Bitzer & Wiltng, 2003, p. 170) et associant son suicide à des pressions nazies.

De son côté, Jules Rimet ne semble pas d'accord avec la demande d'exclusion (ou de

mise à l'écart) de Bauwens (Quin & Vonnard, 2014). Ainsi, Seeldrayers, de plein accord avec Lotsy, déclare être « stupéfait de constater que Monsieur Rimet trouve tout naturel que Bauwens assiste à la séance. [Rimet] dit que le Congrès seul peut exclure l'Allemagne et [que de plus] si de « bons » Allemands se présentent la Fédération devra les accepter » (FIFA, CRS, 11 septembre 1945).

Alors que l'Europe occidentale découvre l'ampleur des atrocités commises par le Troisième Reich sur le front de l'Est (Baechler, 2012), il semble donc que le ressentiment – exprimé par Seeldrayers – soit important, mais que l'institution ne puisse s'en tenir à cela uniquement pour se situer sur l'échiquier géopolitique. Après l'expression de son accord avec Seeldrayers en mai, Ivo Schricker semble rester en retrait dans une position de neutralité, induite, sans doute, par son amitié personnelle avec Bauwens (Heinrich, 2008, p. 282) et en raison de son rôle au sein de la FIFA, lui qui a par son activité permis à l'institution de survivre et de préserver son indépendance pendant la guerre.

Pourtant, la position de l'institution est loin d'être complètement évidente, comme en témoigne le compte rendu de la séance du Comité exécutif des 10, 11 et 12 novembre 1945, tenue au siège de la FIFA à Zurich. En effet, l'Allemagne et le Japon demeurent « suspendus », alors que le « Comité se réjouit d'avoir pu dès la libération de leurs territoires reprendre les relations avec les anciennes [fédérations] de Norvège et d'Autriche [...] » (FIFA, CE) et que des fédérations comme celle du Danemark ont été immédiatement réintégrées. Le cas de l'Allemagne est particulier, puisqu'avec la fin de la guerre, à la différence d'autres pays où la fédération nationale a simplement été réintégrée dans une nouvelle organisation politico-sportive, « le *Nationalsozialistischer Reichsbund für Leibesübungen, Fachamt Fussball* a cessé d'exister et [...] par conséquent, son affiliation à la

FIFA est devenue nulle » (FIFA, CE, 10, 11 et 12 novembre 1945, p. 1). N'ayant pas de nouvel interlocuteur, et dans l'attente de la reconstitution d'une fédération nationale, la FIFA ne peut pas – statutairement – autoriser les rencontres avec l'Allemagne.

Aux abords des terrains, il existe pourtant des initiatives visant la reprise des rencontres et au-delà le rapprochement entre les peuples. Dans une lettre au maréchal Montgomery, datée du 8 décembre 1945, le secrétaire de la *Football Association* britannique (FA), Stanley Rous, pense déjà qu'il est possible – et nécessaire – de rejouer au football avec les Allemands, ainsi que les Japonais et les Italiens. Ainsi, toujours selon Rous, des soldats anglais postés en Allemagne, en particulier ceux de la 53^e division stationnée sur le Rhin, disputent quelques rencontres contre des sélections allemandes, parfois devant plusieurs milliers de spectateurs (ANA, Rous). Une seconde lettre, identifiée dans les archives de l'administration du *Foreign Office*, souligne que ces rencontres entre Allemands et Britanniques peuvent « contribuer à la rééducation démocratique des Allemands » (ANA, COG, 23 janvier 1946), renvoyant aux propos de Stanley Rous, qui rappelle que l'Angleterre, compte tenu de ses traditions, se doit d'encourager la jeunesse des pays occupés à la pratique des sports tout en s'opposant à la pratique des adultes (ANA, Rous).

Immédiatement, ces rencontres entre soldats britanniques et citoyens allemands – fussent-ils jeunes – sont l'objet de discussions au sein de la FIFA, qui ne peut envisager d'accepter la distinction « jeunes/adultes » proposée par Stanley Rous. Dans une lettre du 10 janvier 1946, Ivo Schricker informe Jules Rimet de la situation, soulignant que Stanley Rous lui-même n'est pas opposé à la volonté de la FIFA et que les parties ne sont alors pas envisageables (FIFA, CJR). Actée par le Comité exécutif, cette position va être confirmée par les délégués des fédérations présentes lors du premier Congrès de l'après-guerre, durant l'été 1946 au Luxembourg. L'Allemagne va alors

se retrouver formellement bannie du concert footballistique des nations, avec le Japon, alors que dans le même temps les fédérations britanniques et de l'Union soviétique vont être (ré)affiliées (Riordan, 1997 ; Beck, 2000).

De Londres à Moscou

Pour les fédérations britanniques – qui se sont retirées de la FIFA depuis 1928 –, la question du retour dans le giron de la Fédération internationale est à l'ordre du jour d'une commission interne à la FA depuis au moins 1943, puisqu'à cette date celle-ci publie une recommandation qu'elle adresse à la FIFA. Dans ce cadre, elle souhaite « que les relations des quatre fédérations britanniques avec la FIFA soient révisées en considérant l'opportunité d'une reprise de l'affiliation, et que la représentation à l'International F.A. Board soit étendue afin de permettre à tous les pays d'y être plus directement représentés. En tenant compte de l'étendue du rayon d'action de la FIFA, il est essentiel que les fédérations britanniques soient à même de soumettre à la FIFA une formule d'accord compréhensif si elles désirent retenir une position dominante dans les questions du football mondial » (FIFA, Secrétaire, 1944-1945, p. 2).

Présents à Zurich, dès la première séance du Comité exécutif en novembre 1945, MM. Drewry et Rous, représentant la FA, entament alors des négociations pour organiser le retour des Îles britanniques et obtenir un certain poids dans la conduite de la Fédération internationale, en échange d'une collaboration plus étroite au sein de l'*International Board*, garant des lois du jeu. Plusieurs séances sont ensuite planifiées entre les représentants britanniques et les membres du Comité exécutif de la FIFA, comme le 29 avril à Londres, conduisant à la présence des délégués lors du premier Congrès de l'après-guerre, contre l'avis de Seeldrayers (« au regard du règlement »), où l'affiliation sera formellement validée (Beck, 2000, p. 127). Sans véritable enjeu (géo)politique ou sportif,

compte tenu des traditions existant entre les dirigeants britanniques et continentaux, l'affiliation ne soulève, tout au plus, que la réticence de Rodolphe Seeldrayers dont l'attachement aux règlements est alors presque total. Lors du Congrès de 1946, après le vote favorable, le délégué anglais, M. Cuff « souligne que, malgré la désaffiliation temporaire de la FIFA, la FA n'avait pas cessé d'être animée des sentiments les plus bienveillants et amicaux envers la FIFA et qu'elle avait toujours apporté sa collaboration et son aide au développement du football » (FIFA, Congrès, 1946, p. 8).

Comptant aussi parmi les « vainqueurs » de la Seconde Guerre mondiale, l'Union soviétique obtient alors le statut de grande puissance internationale, un statut rapidement transposé dans le champ sportif, où la guerre a modifié la méfiance russe vis-à-vis du « sport bourgeois », aboutissant quelques années plus tard, en 1952, à la première participation soviétique aux Jeux Olympiques (Niggli, 2002).

Le président Jules Rimet semble plutôt favorable à une affiliation rapide, comme en témoigne une lettre du 8 juin 1946, où il souligne que la FIFA a « toujours témoigné de la plus grande bienveillance à l'égard du football russe, et [a] complètement fermé les yeux sur les infractions aux règlements » (FIFA, CJR), en ce qui concerne des rencontres non officielles dues à la non-affiliation de l'URSS à la FIFA⁶. Cette situation provisoire est discutée lors des premières séances d'après-guerre et finalement, en 1946, les délégués décident de ne pas prolonger outre mesure un régime d'exception, ouvrant dans le même temps la possibilité de la désignation d'un vice-président à l'URSS dans un nouvel « organigramme » à bâtir. Proposée par les délégués de la Yougoslavie et de la Tchécoslovaquie, l'affiliation doit être « digne d'une nation si grande et dont la culture physique unit les masses populaires immenses dans leurs efforts sportifs » (FIFA, RUS,

Lettre au Comité exécutif, le 26 juillet 1946). Ainsi, au congrès, l'idée « d'assurer à l'organisme du football russe une place parmi les vice-présidents du Comité » (FIFA, Congrès, 1946, p. 6) est rapidement soutenue par les délégués de la Pologne et de la Finlande, puis par Rimet lui-même qui l'associe à la demande britannique d'obtenir également un tel droit dans son processus d'affiliation.

Selon Seeldrayers, la FIFA ne peut pas se comporter comme la Fédération Internationale d'Athlétisme qui a autorisé des rencontres avant les affiliations définitives des pays concernés. Elle doit s'en tenir à son règlement et à ses statuts. Dans la foulée, dans une lettre datée du 16 septembre 1946, Schricker informe son président qu'il a écrit à la Fédération suédoise pour lui confirmer l'opposition du Comité d'urgence à la tenue d'une rencontre contre la Russie (FIFA, CJR), et quelques semaines plus tard, le Comité exécutif étend « officiellement » cette décision aux matchs entre des équipes de clubs (FIFA, CE, 23 octobre 1946, p. 1). Pour continuer de participer au football international, la Russie doit entrer à la FIFA.

Alors que Rimet indique que l'affiliation russe prend forme le 20 novembre 1946, la réaction d'Ivo Schricker ne se fait pas attendre : « Voilà donc vraiment le monde entier réuni dans notre organisation internationale, l'année 1946 marque pour ainsi dire l'unification mondiale du sport de football » (FIFA, CJR). Celle-ci devient « officielle » quelques jours plus tard, lorsque Jules Rimet reçoit la demande formelle, et tout se passe, pour lui, comme si ces affiliations « européennes » venaient parachever la dynamique « internationale » de sa fédération (FIFA, CJR, 11 décembre 1946).

Autour des questions d'affiliation et d'extension d'une sphère d'influence, les dirigeants de la FIFA prennent aussi la peine dans ces premiers mois de sortie de guerre de réaffirmer les principes organisationnels de l'institution – sa

⁶ Brièvement affiliée à la FIFA avant la Première Guerre mondiale, une Fédération de Russie de football a existé et disputé quelques rencontres dans les années 1912-1914. La Révolution de 1917 mettra un terme à cette affiliation.

gouvernance –, reposant sur une assemblée générale (Congrès), une compétition (la Coupe du monde) et l'affirmation d'un règlement, soit de fixer, selon une définition contemporaine de la gouvernance, « l'ensemble des mécanismes organisationnels qui ont pour effet de délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants, autrement dit qui gouvernent leur conduite et définissent leur espace discrétionnaire » (Bayle, 2010, p. 123).

CONSOLIDER UNE GOUVERNANCE

Au-delà des « cas européens » évoqués précédemment, aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, la FIFA doit faire face à une « fronde » de ses membres sud-américains (Eisenberg, 2004, p. 77). Par la voix du diplomate Augustin Matienzo, ceux-ci soulignent que les membres européens ne sont pas légitimes pour continuer à diriger l'institution car aucun congrès ne s'est réuni depuis le début des hostilités, soit depuis huit ans. Cette « affaire » rend la tenue du premier Congrès d'après-guerre très urgente et même « risquée » pour le triumvirat Rimet-Schricker-Seeldrayers, et implique la consolidation de la gouvernance de l'institution (Bayle, 2010 ; Zintz & Vaillieu, 2008). D'une certaine manière, bien que l'on ait pu percevoir certaines différences de positionnement entre les trois dirigeants, ces derniers sont quelque peu contraints à affirmer une ligne commune pour préserver la FIFA.

Le Congrès

En date du 14 juin 1946, 20 fédérations ont confirmé leur participation au premier Congrès de la FIFA de l'après-guerre, ce qui laisse de bons espoirs à Ivo Schricker, alors que « le quorum nécessaire pour la modification des statuts est de 25 membres » (FIFA, CJR, Schricker à Rimet). Organisé à la fin du mois de juillet 1946 à Luxembourg, ce Congrès

a évidemment une connotation particulière, comme en témoignent les hommages rendus par M. Rimet, à l'occasion de l'ouverture solennelle du Congrès dans la salle du Casino de Luxembourg, aux membres du Comité exécutif décédés depuis le dernier Congrès de 1938, à savoir « MM. Luis Dupuy, délégué de la Confederación Sudamericana, Ing. M. Fischer et Prof. R. Pelikan » (FIFA, Congrès, 1946, p. 2).

Ce premier Congrès doit permettre d'initier une réorganisation de la FIFA, déjà annoncée avant la guerre et rendue plus impérieuse dans un monde où les équilibres géopolitiques ont changé du tout au tout. En effet, l'institution ne peut plus continuer de croître sans laisser entrer plus explicitement au sein de ses organes dirigeants – et notamment le Comité exécutif – des représentants d'autres pays que ceux de l'Europe occidentale (Dietschy, 2010, p. 248). Il est donc décidé, lors du Congrès, d'augmenter le nombre de vice-présidents de 4 à 5, et d'instaurer un mode de désignation réservant une vice-présidence à l'Amérique du Sud, une aux fédérations britanniques et une à la Russie (FIFA, Congrès, 1946). Le Congrès avale également la prise en compte de l'espagnol comme langue officielle – geste évident en faveur des membres sud-américains – et vote l'admission du Honduras, de la Syrie, de l'Albanie et du Guatemala. Par ailleurs, ce Congrès doit également permettre à l'institution de s'engager dans la voie du recouvrement d'un certain nombre d'arriérés de paiement qui pèsent sur sa capacité financière, entamée suite à la réduction du nombre de rencontres durant la guerre et en l'absence des rentrées d'argent d'une Coupe du monde depuis 1938.

Deux ans plus tard, le Congrès de 1948 décide le doublement des « pourcentages sur les matches internationaux » de 1 % à 2 %, respectivement de 0,5 % à 1 % pour les fédérations de l'Amérique du Sud⁷. Le secrétaire général Ivo Schricker se réjouit de cette décision,

7 Ces pourcentages correspondent aux prélèvements de la FIFA sur les recettes des rencontres internationales, mis en place au début des années 1920 pour alimenter les caisses de l'institution (Homburg, 2008).

par laquelle il pense que l'institution assure son « équilibre financier [...] une fois pour toutes » (FIFA, CJR, Schricker à Rimet, 27 août 1948) et évite ainsi de retrouver des situations de déficit comme dans les années 1930. L'augmentation de ces prélèvements réguliers assure aussi des recettes plus stables, construisant les conditions d'une autonomie de la FIFA vis-à-vis des recettes « ponctuelles » des Coupes du monde. Pour autant, quelques semaines plus tard, le président Jules Rimet est toujours inquiet, soulignant que les « dépenses augmentent dans une proportion inquiétante, et qu'au rythme relevé, cette année présentera une différence record entre les recettes et les dépenses. Je sais bien que l'augmentation du prélèvement sur les matches internationaux améliore la situation, mais n'oubliez pas qu'en demandant cette augmentation, nous avons assuré au Congrès qu'elle permettrait d'équilibrer le budget sans avoir recours à des ressources exceptionnelles » (FIFA, CJR, Rimet à Schricker, 21 octobre 1948).

Le retour à un fonctionnement normal de l'institution est donc – trois ans après la fin de la guerre – toujours dans tous les esprits. Quelques jours plus tard, Ivo Schricker rassure son président sur la consolidation de la situation, arguant de l'efficacité des dispositions prises au Congrès de Londres (FIFA, CJR, Schricker à Rimet, 3 novembre 1948), mais surtout dès 1949, l'augmentation du pourcentage produit ses effets et le secrétaire souligne qu'il « [...] n'y a pas de doute que le résultat financier de l'année 1949 est le plus favorable depuis de longues années » (FIFA, CE, 16 mars 1950, p. 3), avec notamment un bénéfice net de plus de 19 000 francs suisses.

Par ailleurs, si la domination européenne est toujours écrasante au sein du Comité exécutif, entre 1946 et 1948, un délégué soviétique et un délégué américain s'y installent durablement comme une preuve de l'adaptation de l'institution au nouveau contexte de la Guerre froide.

La Coupe du monde

Au-delà de ces constats, la quatrième Coupe du monde va réellement bouleverser la dimension de l'institution. Avec des recettes se montant à plus d'un million de francs suisses (FIFA, Trésorier, 1951, p. 2), soit dix fois le budget annuel de la FIFA à la fin des années 1940, l'événement dépasse largement les attentes des dirigeants – notamment au regard des recettes obtenues durant l'entre-deux-guerres pour les premières éditions – et achève de rétablir les finances entamées par la Seconde Guerre mondiale.

De fait, dès les premières séances du Comité exécutif de 1945 et 1946, l'organisation de la Coupe du monde est un sujet majeur pour les dirigeants de la FIFA, au-delà même de considérations matérielles et financières. En effet, selon le calendrier défini dans l'entre-deux-guerres, la quatrième Coupe du monde devrait être organisée en 1946. Avant la guerre, lors du Congrès de la FIFA de 1936 à Berlin, l'Allemagne avait posé « sa candidature pour le championnat du monde en 1942 » (FIFA, Congrès, 1936, p. 13), répétant sa proposition en 1938 à Paris, alors que le Brésil est également candidat (FIFA, Congrès, 1938, p. 14). La déclaration de guerre et l'annulation successive des réunions du Comité et du Congrès en 1940 laissent la question sans réponse.

Le Comité exécutif des 10, 11 et 12 novembre 1945 décide de décaler l'épreuve à 1947, plutôt qu'à 1948 (FIFA, CE), ceci notamment pour ne pas créer de concurrence avec le tournoi olympique de football devant se tenir à Londres. Dès 1946, la candidature du Brésil est retenue – alors que celle de l'Allemagne est devenue impossible –, toutefois la date semble encore faire débat tout comme la décision de l'organisation du tournoi suivant : 1951 ou 1954. En effet, 1947 semble trop précoce pour assurer une compétition digne de ce nom, et finalement plutôt que 1949, une séance du Comité exécutif d'avril 1948 fixe l'organisation de la première Coupe du monde de l'après-guerre

à l'été 1950. Revenue à son ancien rythme, intercalée avec les Jeux Olympiques, celle-ci est désormais intitulée Coupe Jules Rimet « pour rendre hommage à l'activité du président de la FIFA » (FIFA, Congrès, 1946, p. 4).

Par ailleurs, dès 1946, la Suisse se porte candidate pour l'organisation du tournoi suivant, soulevant quelques interrogations au regard de la taille assez réduite des stades du pays (autour de 35 000 et 40 000 places) et du potentiel réduit des recettes pour la FIFA dans ce cadre, ce à quoi répond le délégué suisse en garantissant tous les appuis financiers nécessaires. Le projet est dès lors accepté, même si le délégué français M. Henri Delaunay souligne que l'on « a toujours attendu la réalisation d'une Coupe pour décider de la suivante » (FIFA, Congrès, 1946, p. 5), preuve d'un besoin de définition et de réaffirmation des règlements de la Fédération internationale.

Le règlement et l'exclusion de l'Allemagne

Au-delà des questions « affectives » ou liées à des ressentiments fondés sur une expérience personnelle de la guerre, comme cela semble être le cas pour Rodolphe Seeldrayers, la question « allemande » est présentée par la FIFA comme relevant du respect de son règlement. La disparition du Troisième Reich ayant entraîné la disparition de la fédération de football, la Fédération internationale ne peut pas accepter de rencontres avec un pays sans fédération nationale. Il ne s'agit donc pas véritablement d'exclure l'Allemagne mais de ne pas la réintégrer (ou l'intégrer), au nom de l'interdiction de jouer au football entre affiliés et non-affiliés (article 15 des statuts de 1946).

« Le Comité, ayant constaté qu'aussi bien en Allemagne que probablement au Japon il n'existe plus d'organisations nationales pouvant assurer des rapports de football de ces deux pays avec le football des autres nations a décidé, provisoirement, en attendant la décision du Congrès, qu'aucune relation sportive n'était possible entre les [fédérations] affiliées à la FIFA et leurs clubs d'un côté et

l'Allemagne et le Japon et leurs clubs de l'autre côté » (FIFA, Congrès, 1946, p. 9).

Validée par le Congrès, l'exclusion devient donc « officielle » à l'été 1946. Toutefois, l'exclusion totale de l'Allemagne ne fait pas l'unanimité et en particulier en Suisse. Plusieurs dirigeants souhaitent en effet encourager la reprise des relations sportives avec leurs homologues allemands, arguant de la longue tradition footballistique qui existe entre les deux pays et rappelant que la Suisse fut, en 1920, le premier pays à avoir repris des relations footballistiques avec l'Allemagne (Koller, 2008). En outre, ces derniers pensent que le football ne doit pas être guidé par des considérations politiques, mais au contraire devrait servir à rapprocher les peuples. Sport majeur en Allemagne, le football reprend d'ailleurs rapidement ses droits dans le pays, malgré la délicate situation matérielle (Dichter, 2013).

En été 1947, Schricker peut signaler à Seeldrayers que des rencontres auraient même eu lieu entre des villes frontalières suisses et allemandes faisant donc fi de l'interdiction de la Fédération internationale. La position de la FIFA reste néanmoins ferme sur la question et, au mois de septembre 1947, le Comité exécutif rappelle que les rencontres avec des clubs allemands ne sont pas tolérées, pas plus que le transfert de joueurs allemands (ASFA, FIFA, Schricker à Käser, 15 septembre 1947).

À la différence de rencontres soumises à des autorisations spéciales, comme pour la Russie avant 1946, les rencontres entre Allemands et Suisses ont lieu, malgré les prises de position des congrès de 1946 et 1948, interdisant toute relation avec « des clubs qui ne sont pas affiliés » (FIFA, Congrès, 1948, p. 8), et elles s'inscrivent dans une histoire de traditions sportives faisant de la Suisse et de l'Allemagne des partenaires privilégiés depuis 1905 (Koller, 2008 ; Quin, 2008 ; Wahlig, 2010). La FIFA demande alors des sanctions formelles contre les joueurs et contre les équipes qui ont contrevenu à ses décisions, l'Association Suisse de Football et

d'Athlétisme (ASFA) étant libre de les fixer. En Suisse, les réactions ne tardent pas, comme en témoigne un article de la *Gazette de Lausanne*, intitulé « Par-dessus les frontières » et publié le 29 décembre 1948, où le journaliste s'interroge longuement sur « la valeur et le bien-fondé de la décision de la FIFA d'interdire à ses membres toutes relations sportives avec l'Allemagne, alors que le premier article de ses statuts affirme que le rôle de la Fédération internationale est de développer le sport. [...] Il [lui] semble qu'en jetant l'interdit sur l'Allemagne, trois ans et demi après la fin des hostilités, la FIFA sort de son rôle et mêle dangereusement sport et politique. »

Le propos devient ensuite explicitement critique à l'égard de Jules Rimet, qui a assisté à un match entre une équipe française et le Saarbrücken F.C. : « La Sarre serait-elle donc membre de la FIFA ? En vertu de quel passe-droit la France peut-elle rencontrer une équipe sarroise, alors que des équipes suisses n'ont pas le droit, elles, de jouer à Karlsruhe, à Stuttgart et à Munich ? »

En Suisse alémanique, les réactions sont même encore plus fortes, comme en témoigne l'initiative du journal *Sport* de Zurich, qui lance une collecte afin de récolter l'argent des sanctions infligées par la FIFA (ASFA, FIFA, *Sport* du 20 décembre 1948).

Au-delà de cette demande helvétique, la Fédération internationale va se trouver face aux transformations du contexte international, où la création d'un État allemand – en fait de deux États allemands – se dessine, mais surtout où un nouvel antagonisme se consolide entre le monde occidental capitaliste et l'Union soviétique communiste. Très rapidement, en Europe occidentale, l'ennemi n'est plus l'Allemagne mais l'Union soviétique et, face à cette « menace », plusieurs dirigeants européens vont plaider pour la création d'un axe franco-allemand, voire la constitution d'une communauté politique européenne, afin d'éviter de tomber dans un nouveau conflit, mais également pour barrer la route au communisme. Par ailleurs, les États-Unis, par

le biais du Plan Marshall, offrent une aide pour reconstruire l'Europe qui oblige plusieurs pays à coopérer et à se réunir au sein de l'Organisation Économique et de Coopération Européenne (Bussièrre, Dumoulin, & Schirmann, 2006). Ces initiatives et volontés actent la réintégration progressive de l'Allemagne dans le giron des relations internationales, alors que l'Europe devient progressivement un projet politique manifeste.

Le 25 mai 1949, la création de la République Fédérale Allemande (Allemagne de l'Ouest) consolide cette situation et change la donne puisque désormais le pays est à nouveau une entité politique à part entière. Dans la foulée, une Fédération allemande de football est réorganisée, et dès lors les membres de la FIFA ne peuvent plus réglementairement refuser son affiliation, d'autant que le pays acquiert rapidement une légitimité internationale, par son affiliation au Conseil de l'Europe.

Le 6 mai 1949, le Comité exécutif de la FIFA décide de donner la possibilité de jouer contre des clubs allemands, à la condition d'obtenir l'accord des autorités d'occupations et alors qu'une institution existe à nouveau sous l'appellation *Deutsche Fussball-Anschluss* (ASFA, FIFA, ASFA à la FIFA, 13 avril 1949). Mais cette décision ne fait pas l'unanimité au sein du Comité exécutif, même plusieurs mois plus tard. Au début de l'année 1950, après une discussion préalable entre Peco Bauwens et Rodolphe Seeldrayers – lesquels semblent alors s'être à nouveau rapprochés –, le Comité propose à deux représentants allemands (dont Peco Bauwens, le président de la nouvelle fédération allemande) de recevoir de manière non officielle afin qu'ils expliquent comment la nouvelle institution – reconnue par les autorités militaires étrangères – gère désormais le football en Allemagne. À cette occasion, lors de la réunion du 18 mars, le procès-verbal souligne que deux dirigeants – le Suédois Frederiksen et l'Écossais Kirkwood – quittent la salle lorsque les deux Allemands arrivent (FIFA, CE). Si aucune justification n'est apportée dans

le procès-verbal et s'il faut se garder de toute surinterprétation d'un événement exceptionnel dans l'histoire du Comité exécutif de la FIFA, il y a fort à parier que le ressentiment anti-allemand soit encore le principal motif de ce retrait.

Le retour de l'Allemagne est discuté formellement au Congrès de 1950. Dans une discussion préalable, le délégué finlandais Frenckell indique que le CIO a réintégré l'Allemagne quelques mois plus tôt et propose d'en faire de même. Seeldrayers, sans doute par facilité de vote mais voulant peut-être aussi montrer une dernière fois son hostilité à ce qui s'est passé quelques années auparavant, demande de traiter d'abord le cas de la Sarre, qui s'avère également problématique, comme l'a bien montré Pierre Lanfranchi (1990). En effet, la France se trouve dans une position ambiguë entre sa volonté d'affirmer sa tutelle sur la Sarre et l'expression de velléités de représailles contre l'Allemagne (Hudemann & Heinen, 2007), ce qui se traduit dans les positions attentistes du Français Rimet qui subordonne l'affiliation de la Sarre « aux événements de la situation politique » (FIFA, Congrès, 1950, p. 7). Rimet clôt cependant la discussion et en appelle au vote, qui est favorable à l'affiliation de la Sarre, même de manière provisoire.

La parole est ensuite donnée au délégué suisse, Ernst Thommen, qui fait état des évolutions administratives du football allemand, lequel a une nouvelle « personne juridique en date du 2 janvier 1950 » (FIFA, Congrès, 1950, p. 8) : le *Deutscher Fussball-Bund* (DFB). Pour le délégué helvétique, la décision de 1946 est donc caduque. Pourtant, d'autres délégués font – une nouvelle fois – appel à l'émotion. Ainsi, le délégué israélien fait savoir qu'il est contre cette affiliation, prétextant que l'Allemagne n'est pas unie mais divisée en deux parties (Est-Ouest). De leur côté, les délégués sud-américains dénoncent la teneur politique de la discussion, contradictoire avec les statuts de l'institution. Le délégué brésilien souhaite « que le moyen

soit trouvé le plus tôt possible de reprendre les relations normales avec les [fédérations] de l'Allemagne et du Japon » (FIFA, Congrès, 1950, p. 9). À sa suite, le dirigeant uruguayen relève que le cas sarrois a été traité différemment du cas allemand et il ne comprend pas les raisons de cette différenciation. Il indique que « le sport doit unir les peuples et il faut éviter de faire intervenir la politique dans le règlement de questions sportives » (FIFA, Congrès, 1950, p. 9). Le Congrès décide de confier les pleins pouvoirs au Comité exécutif qui, en date du 2 décembre 1950, confirme la fin du bannissement de l'Allemagne.

VERS UN NOUVEL ORDRE DU FOOTBALL MONDIAL

Dans les années 1944-1950, la FIFA se doit d'imposer son autorité sur le football international, tout en adaptant ses modes de fonctionnement à la nouvelle donne géopolitique. En tant qu'institution principalement « européenne », la FIFA se trouve ainsi dans une position complexe face à l'affirmation des deux superpuissances (l'une ne pratiquant que peu le football et l'autre n'étant pas encore affiliée en 1945) et à l'affaiblissement de l'Europe sur la scène internationale.

D'une part, force est de constater l'accroissement des participants aux Congrès. Ainsi, lors du Congrès de Berlin en 1936, 37 fédérations sont représentées (dont 25 européennes, soit les deux tiers). En 1948, lors du Congrès de Londres, 48 fédérations sont représentées (dont 24 européennes, soit tout juste la moitié). En quelques décennies, l'Europe cesse d'être l'épicentre du football mondial. Rien qu'au premier semestre de l'année 1948, les fédérations de l'Iran, l'Australie, du Pakistan, l'Inde, l'Afghanistan et de Trinidad font acte de candidature et sont officiellement affiliées lors du Congrès de 1948 (FIFA, Congrès, 1948, p. 4). À l'automne, le cas du Soudan est plus complexe dans la mesure où l'Égypte déclare posséder une tutelle

sur les territoires soudanais. Mais, alors qu'Ivo Schricker dénonce auprès de Rimet l'interventionnisme de l'Égypte dont « les [motivations] [...] sont évidemment d'ordre politique et n'ont rien à faire avec notre sport » (FIFA, CJR, 15 novembre 1948), après une enquête approfondie, le Comité exécutif maintient l'affiliation (FIFA, CE, 16 mai 1949, p. 3) sans prêter attention aux enjeux géopolitiques.

D'autre part, cette dynamique d'ouverture entraîne une réduction du poids relatif des Européens dans l'institution, et bien qu'ils conservent les principaux leviers de décision, ceux-ci voient leur influence décroître significativement. Comme le rappelle Jules Rimet lors de l'ouverture solennelle du Congrès de 1948, « la FIFA groupe aujourd'hui les [fédérations] nationales du monde entier, le rêve formé par ses fondateurs, il y a 44 ans, est devenu une réalité splendide d'où surgit une promesse de concorde pacifique » (FIFA, Congrès, 1948, p. 3).

Dans ce contexte, maintenir un boycott vis-à-vis de l'Allemagne a été à la fois un acte politique ou idéologique au regard des atrocités commises par le Troisième Reich, mais il s'agissait aussi pour la FIFA de réaffirmer l'importance de ses propres modes de fonctionnement et donc sa stature d'institution intercontinentale. En se cantonnant dans une lecture stricte et rigoureuse de ses statuts et règlements, les dirigeants ont aussi posé les bases d'une gouvernance stable dans la seconde moitié du siècle (Tomlinson, 2014). Alors que les deux blocs (Est et Ouest) affirment leurs antagonismes, la FIFA constitue un espace de discussions, d'échanges et de coopérations, à l'instar d'autres organisations, comme l'Organisation Internationale du Travail (OIT) (Kott, 2011), et le football s'impose comme l'un des facteurs de cohésion d'une Europe géopolitiquement divisée, même si sa tutelle sur le football mondial s'effrite.

À l'occasion de la préparation de la Coupe du monde de 1950, Jules Rimet s'inquiète de la faible participation européenne. En effet, les Pays-Bas possèdent un football d'une

insuffisante valeur, le Danemark juge les frais trop importants, l'URSS ne compte pas s'engager et l'Allemagne ne peut pas encore s'engager, et de ce fait « la participation de l'Europe ne sera pas considérable. C'est fâcheux ! » (FIFA, CJR, Rimet à Schricker, 9 décembre 1948). Si l'éloignement constitue un facteur explicatif d'un certain désintérêt européen, il se trouve également que l'extension de la FIFA à des fédérations extra-européennes interroge ses dirigeants, tout comme les évolutions géopolitiques du continent européen.

Si l'émergence de la Guerre froide n'entrave pas véritablement les relations au sein de la Fédération internationale, dans les années 1945-1955, une dissociation s'opère entre les responsabilités intercontinentales de la FIFA et une « confédération » européenne, dépourvue d'une institution faitière jusqu'au mois de juin 1954. À ce moment, en parallèle de la cinquième Coupe du monde, de nombreux dirigeants du football européen, dont certains sont membres des instances de la FIFA (Thommen, Andrejevic ou encore Seeldrayers), adoptent la motion suivante : « Les [fédérations] européennes de football décident définitivement de la constitution d'un groupement des dites [fédérations] sous une forme à déterminer » (UEFA, AG, 1954) : ce sera l'Union des Associations Européennes de Football (UEFA) (Vonnard, 2014).

Schricker, retiré en 1951, et Rimet, en passe d'être remplacé par Seeldrayers à la tête de la FIFA (lui-même ne restant qu'une année à la présidence entre 1954 et 1955), ne sont plus engagés sur la scène internationale sportive. Une nouvelle ère commence, où la FIFA devient véritablement « mondiale » avec des autorités plus représentatives de la diffusion du football, comme le soulignent les modifications statutaires de 1953. Désormais, le Comité exécutif se composera comme suit :

- « 1 président, 5 vice-présidents, 9 membres.
- Alinéa. 6. Sont nommés directement :
 - a) un vice-président par les quatre Associations britanniques ;

- b) un vice-président par l'Organisation Centrale des Sports en Russie, Section de football de l'URSS ;
- c) un vice-président par les associations des pays de l'Amérique du Sud, convoquées pour cette nomination par la Confédération de l'Amérique du Sud ;
- d) deux vice-présidents par les associations européennes, à l'exception des associations britanniques et de l'URSS ;
- e) un membre par les associations de l'Amérique du Sud, convoquées pour cette nomination par la Confédération de l'Amérique du Sud ;
- f) un membre par les associations des pays de l'Amérique du Centre ;
- g) un membre par les associations des pays de l'Amérique du Nord (Canada, États-Unis et Mexique) ;
- h) quatre membres par les associations européennes ;
- i) un membre par les associations des pays de l'Afrique ;
- k) un membre par les associations des pays de l'Asie. » (FIFA, Congrès, 1953, pp. 15-16)

Force est de constater que la gouvernance de la FIFA se complexifie face à la multiplication des affiliations et la diffusion du football. Les intérêts des acteurs du jeu deviennent de plus en plus divergents et la pratique elle-même est soumise à des transformations techniques, sociales et politiques : développement des techniques d'entraînement, émergence de la télédiffusion, multiplication des compétitions, troubles géopolitiques épisodiques, etc. ; autant de processus qui rendent paradoxalement l'administration du football toujours plus importante tout comme la collaboration entre les dirigeants.

Si les archives ne sont pas aisées à circoscrire autour des trajectoires des dirigeants du monde du sport (correspondance, archives privées, publications, etc.), celles-ci constituent des occasions uniques d'appréhender des moments de l'histoire plus en détail, comme nous avons essayé de le faire pour la FIFA dans l'après-guerre. Ce faisant, ces documents doivent permettre d'analyser finement les interactions entre les dispositions des dirigeants

et les logiques de l'institutionnalisation, qui ne sont pas exclusivement des résultantes d'un processus de rationalisation ou d'une division du travail à l'intérieur des institutions.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Archives de la FIFA (Zurich)

Correspondance Jules Rimet (1944-1954). Abrégée « CJR »

Correspondance Rodolphe Seeldrayers (1944-1955). Abrégée « CRS »

Correspondance « États-Unis » (1945-1950). Abrégée « USA »

Correspondance « Russie » (1945-1950). Abrégée « RUS »

Congrès. Procès-verbaux des congrès (1938-1954). Abrégée « Congrès »

Congrès. Rapport du Secrétaire-général (1936-1954). Abrégée « Secrétaire »

Comité exécutif. Procès-verbaux des séances (1938-1954). Abrégée « CE »

Archives de l'ASFA (Berne)

Documents relatifs au retour de l'Allemagne au sein de la FIFA (1946-1950). Abrégés « FIFA »

Archives nationales anglaises (Londres)

Correspondance de Stanley Rous concernant des rencontres entre l'Angleterre et l'Allemagne 1945-1946. Abrégée « Rous »

Foreign Office (Département des Affaires Étrangères), Office de contrôle des prisonniers de guerre allemands et autrichiens 1940-1950. Abrégé « COG »

Archives de l'UEFA (Nyon)

Assemblée générale. Procès-verbal de l'assemblée de 1954. Abrégée « AG »

BIBLIOGRAPHIE

BAEHLER, C. (2012). *Guerre et exterminations à l'Est : Hitler et la conquête de l'espace vital (1933-1945)*. Paris, Taillandier.

BAYLE, E. (2010). La gouvernance des fédérations d'associations chargées d'une mission de service public : le cas des fédérations sportives françaises. *Politiques et management public*, 27 (1), 121-142.

BECK, P. (2000). Going to war, peaceful co-existence or virtual membership. British football and FIFA, 1928-1946. *The International Journal of the History of Sport*, 17 (1), 113-134.

- BITZER, D. & WILTING, B.** (2003). *Stürmen für Deutschland: die Geschichte des deutschen Fussballs von 1933 bis 1954*. Francfort, Campus.
- BUSSIÈRE, E., DUMOULIN, M., & SCHIRMANN, S.** (Eds.) (2006). *Europe organisée, Europe du libre-échange ? : fin XIX^e siècle – années 1960*. Berne, Peter Lang.
- CARPENTIER, F.** (2005). Le conflit entre le CIO et la FIFA dans l'entre-deux-guerres. Les Jeux olympiques contre la Coupe du monde de football. *Staps*, 68, 25-39.
- DIETSCHY, P.** (2010). *Histoire du football*. Paris, Perrin.
- DICHTER, H.** (2013). Kicking around international sport: West Germany's return to the International community through football. *International Journal of the History of Sport*, 30 (17), 2031-51.
- EISENBERG, C.** (2006). FIFA et politique 1945-2000. In *Le football dans nos sociétés* (pp. 119-133). Paris, Autrement.
- EISENBERG, C., LANFRANCHI, P., MASON, T., & WAHL, A.** (2004). *FIFA 1904-2004. Le siècle du football*. Paris, Le Cherche Midi.
- FRANK, R.** (2012). Internationalisation du sport et diplomatie sportive. In *Pour l'histoire des relations internationales* (pp. 387-405). Paris, Presses universitaires de France.
- HAVEMAN, N.** (2005). *Fussball unterm Hakenkreuz: Der DFB zwischen Sport, Politik und Kommerz*. Francfort, Campus.
- HEINRICH, A.** (2008). Peco Bauwens und die Nazizeit. In L. Peiffer & D. Schulze-Marmeling (Eds.). *Hakenkreuz und rundes Leder. Fussball im Nationalsozialismus* (pp. 263-289). Göttingen, Verlag die Werkstatt.
- HOMBURG H.** (2008). Financing world football: A business history of the Fédération Internationale de Football Association. *Zeitschrift für Unternehmensgeschichte*, 53 (1), 33-69.
- HUDEMANN, R. & HEINEN, A.** (Eds.) (2007). *Das Saarland zwischen Frankreich, Deutschland und Europa 1945-1957. Ein Quellen- und Arbeitsbuch*. Sarrebruck, Commission pour l'histoire de la Sarre.
- KEYS, B.** (2006). *Globalizing sport. National Rivalry and International Community in the 1930s*. New York, Harvard University Press.
- KOLLER, C.** (2008). *Sternstunden des Schweizer Fussballs*. Münster, Lit Verlag.
- KOTT, S.** (2011). Par-delà la guerre froide. Les organisations internationales et les circulations Est-Ouest (1947-1973). *Vingtième Siècle*, 109, 142-154.
- LANFRANCHI, P.** (1990). Le football sarrois de 1947 à 1952, un contre-pied aux actions diplomatique. *Vingtième siècle*, 26, 59-66.
- NIGGLI, N.** (2002). Diplomatie sportive et relations internationales : Helsinki 1952, les « Jeux Olympiques de la Guerre froide » ? *Relations internationales*, 112, 467-485.
- QUIN, G.** (2008). Football et « Imaginaire national » helvétique (1920-1942). Les matchs Suisse-Allemagne au cours de l'entre-deux-guerres, vus par la presse suisse romande. *Revue Historique Vaudoise*, 116, 149-160.
- QUIN, G.** (2013). La Coupe de l'Europe Centrale (1927-1938), une compétition internationale oubliée ? *Stadion*, 37 (2), 285-304.
- QUIN, G. & VONNARD, P.** (2014). Jules Rimet (1873-1956) : diriger le football ou la « Présidence inamovible ». In E. Bayle (Ed.). *Les grands dirigeants et managers du sport. Trajectoires, pratiques et héritages* (pp. 25-43). Bruxelles, De Boeck.
- RIORDAN, J.** (1997). Russland und Sowjetunion. In C. Eisenberg (Ed.). *Fussball, soccer, calcio. Ein englischer Sport auf seinem Weg um die Welt* (pp. 130-148). Munich, DTV.
- SMOUTS, M.-C.** (1995). *Les organisations internationales*. Paris, Armand Colin.
- TOMLINSON, A.** (2000). FIFA and the Men who made it. *Soccer and Society*, 1 (1), 55-71.
- TOMLINSON, A.** (2014). The Supreme Leader Sails on: Leadership, Ethics and Governance in FIFA. *Sport in Society*, 17 (9), 1155-1169.
- VONNARD, P.** (2012). *La genèse de la Coupe des clubs champions européens. Une histoire du football européen (1920-1960)*. Neuchâtel, CIES.
- VONNARD, P.** (2014). A competition that shock the European football! The origins of the European Champion Clubs' Cup, 1954-1955. *Sport in History*, 34 (4), 595-619.
- WAHL, A.** (1996). Les dirigeants du monde sportif français et allemand au XX^e siècle. Un aperçu. In L. Dupeux, R. Hudemann & F. Knipping (Eds.). *Eliten in Deutschland und Frankreich im 19. und 20. Jahrhundert* (pp. 143-156). Munich, Oldenbourg.
- WAHL, A.** (2006). *La seconde histoire du nazisme : dans l'Allemagne fédérale depuis 1945*. Paris, Armand Colin.
- WAHL, A.** (2010). Le football belge entre France et Allemagne. In M. Dumoulin, J. Elvert & S. Schirmann (Eds.). *Ces chers voisins. L'Allemagne, la Belgique et la France en Europe du XIX^e au XXI^e siècles* (pp. 79-88). Stuttgart, Franz Steiner.
- WAHLIG, H.** (2008). Dr Ivo Schricker : Ein Deutscher in Diensten des Weltfussballs. In L. Peiffer & D. Schulze-Marmeling (Eds.). *Hakenkreuz und rundes Leder. Fussball im Nationalsozialismus* (pp. 197-206). Göttingen, Verlag die Werkstatt.
- WAHLIG, H.** (2010). *Ein Tor zur Welt*. Göttingen, Verlag die Werkstatt.
- WANGERIN, D.** (2006). *Soccer in a Football World*. Londres, WSC Books.
- ZINTZ, T. & VAILLEAU, D.** (2008). La gouvernance des fédérations sportives. Proposition d'un cadre d'analyse et d'action. *Revue française de gestion*, 187 (7), 15-34.